Admission
Le concours est ouvert aux cuisinières et cuisiniers amateurs ayant leur domicile ou résidence secondaire à Leysin ou Les Ormonts.

Mission
Nous recherchons la meilleure recette, la plus innovante et la plus originale, à base de **BOUTEFAS**. La candidate, le candidat ou un duo doit simplement créer la recette personnellement. Il s'agit de présenter 1 plat pour l'aspect visuel et 6 portions pour la dégustation.

L'ingrédient principal du plat doit être le **BOUTEFAS**. Une grande importance est néanmoins accordée à la créativité dans la façon de le préparer. Les participant-e-s sont libres de choisir les autres ingrédients de la recette. Dans la mesure du possible, nous suggérons vivement l'utilisation de produits régionaux pour les accompagnements.

Formulaire d'inscription
Le délai d'envoi du formulaire d'inscription est fixé au **lundi 16 août 2021** et par courriel à **gout@leysin.ch**

Participation
Les 15 premières inscriptions reçues seront retenues pour participer au concours de cuisine.

Jury de professionnels et d'amateurs avertis
Les recettes seront présentées à un jury composé de fins gourmets et de professionnels reconnus, de manière anonyme, lors de plusieurs soirées mentionnées dans le formulaire d'inscription.

Remise des prix
Le classement des 3 meilleurs plats sera communiqué le dimanche 26 septembre 2021, dans le cadre du brunch qui clôturera la 2ème édition du « Leysin Village Alpin du Goût ». Les 3 premiers se verront remettre un prix.

Remboursement des frais
La participation au concours ne donne droit à aucune rémunération.

Conditions générales
Chaque candidat-e soumettra une seule proposition de recette pour le concours. Le modèle figurant à la fin des conditions de participation indique la forme sous laquelle la recette peut être soumise.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. L'évaluation des travaux par les jurys est définitive. Les recettes soumises restent la propriété des participants. Toutefois, l'organisation a le droit de publier gratuitement la recette du vainqueur.

Des photos et des vidéos relatives au concours de cuisine seront en premier diffusées sur les médias sociaux officiels du « Leysin Village Alpin du Goût ». Les finalistes ne seront libres de les utiliser à titre privé qu'ensuite. De plus, les finalistes acceptent les photos prises lors de la finale soient utilisées par l'association.

Ingrédients

Viande :
2 boutefas de chez Titi vous sont offerts par l'organisation. L'un servira à tester votre recette et le second pour la préparation de votre plat pour la finale.

Votre recette et ses accompagnements
La préparation de votre plat doit être exécutée chez soi. Elle pourra être régénérée sur place. A votre arrivée vous aurez 20 minutes pour finaliser et dresser votre plat.

Informations sur l'équipement
Tous les candidats pourront disposer d'un plan de cuisson, d'un four, d'un cuiseur vapeur, d'un grill ainsi que d'une plancha.

Cependant, aucun autre équipement spécial ne sera disponible sur place.

Des assiettes blanches neutres (Ø 30 cm, rondes) seront mises à disposition pour la présentation du plat et de petites coupelles pour les portions de dégustations.